



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE LA COORDINATION DE  
L'ACTION GOUVERNEMENTALE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

08 BP 755 Cotonou

BÉNIN

Tél. : +229 21 30 76 84

mdc.info@gouv.bj

www.developpement.gouv.bj

## Cinquante-septième session de la Commission de la population et du développement

---

### Discours

du Ministre des Enseignements secondaires,  
Technique et de la Formation professionnelle lors du  
segment de haut niveau suivi de débat général

Lundi, 29 avril 2024



- Madame la Présidente de la cinquante-septième session de la Commission de la population et du développement (CPD);
- Mesdames et Messieurs, les Chefs de Délégation ;
- Madame la Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies ;
- Madame la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ;

Je voudrais vous féliciter pour le rapport du Secrétaire général des Nations Unies qui nous permet d'avoir une vue globale de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Je me réjouis de l'honneur accordé à mon pays, le Bénin, pour échanger, avec vous sur les progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD ainsi que nos perspectives pour l'avenir.

- Mesdames et messieurs

En 2019 lors du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la CIPD, mon pays a choisi d'accélérer les promesses en souscrivant librement à trois (3) engagements majeurs pour l'horizon 2030 :

1. mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ;
2. mettre fin aux décès évitables chez la mère en parvenant à réduire de 335 à 200 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2030
3. mettre fin à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes.

**En ce qui concerne l'élimination des besoins non satisfaits en matière de planification familiale**, le Bénin a développé un Plan d'Action National Budgétisé de planification Familiale sur le quinquennat 2019-2023 pour faire augmenter le taux de Prévalence Contraceptive moderne et réduire les besoins non satisfaits. Notre engagement a permis, en l'espace de trois ans, d'augmenter de plus de 50% le budget alloué aux activités de planification familiale et de réduire les besoins non satisfaits de 3 points de pourcentage.

**En ce qui concerne l'élimination des décès évitables chez la mère**, dans mon pays, la grande majorité des naissances se produisent dans un établissement de santé soit 90,8%, des naissances, ce qui suggère de meilleures conditions de prise en charge. En outre, nous avons considérablement réduit le ratio de mortalité



maternel intra-hospitalière à 171,8 pour 100 000 naissances vivantes en 2022. Ce progrès est essentiellement porté par nos interventions en matière de santé communautaire, de renforcement du plateau technique, de gratuité de la césarienne, de réorganisation de la carte sanitaire ainsi que par le programme d'assurance universelle actuellement en cours.

En matière d'élimination des violences basée sur le genre et aux pratiques néfastes, mon pays a renforcé son arsenal juridique avec l'adoption de la loi n° 2021-11 du 20 décembre 2021 portant dispositions spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe des personnes et de protection de la femme en République du Bénin. Par ailleurs en 2021, nous avons réformé l'Institut National de la Femme (INF) qui fait la promotion de la femme et lutte contre les discriminations et les violences à l'égard de celles-ci. Avec ces mesures, nous sommes engagés à infléchir, voire éradiquer les violences faites aux femmes.

- **Mesdames et messieurs**

A l'échelle nationale, mon pays envisage de consolider les acquis et de poursuivre les actions de renforcement du capital humain pour tirer pleinement profit de la population. Mon pays fera de la promotion de la parentalité responsable un moyen pour accélérer la transition démographique. D'ailleurs nous envisageons dans les prochains mois l'organisation des assises nationales sur la croissance démographique et le développement du Bénin afin d'en tirer les leçons pour l'avenir. Ces conclusions viendront alimenter les travaux en cours dans le cadre de la construction de la Vision Nationale de Développement Bénin 2060.

A l'échelle internationale, mon pays appelle la communauté internationale à accompagner l'internalisation dans chaque pays du Plan d'action de la CIPD pour définir les options stratégiques et les actions concrètes ainsi que les financements appropriés pour réaliser les engagements y afférents.

- **Je vous remercie !**